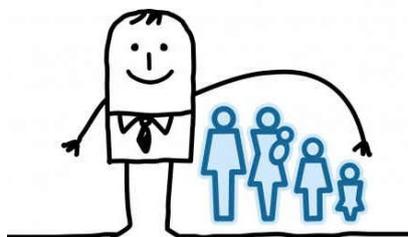


DES MÉTIERS AU SERVICE DE L'ADHÉRENT



Technicien en protection sociale

Le technicien réalise le traitement des dossiers qui lui sont confiés et procède aux saisies informatiques que cela implique.

En matière de prestations, le technicien est chargé de gérer et analyser les prestations santé, famille ou retraite des adhérents. Il analyse la situation de l'adhérent. Il l'informe sur ses droits et ses obligations, apporte une réponse adaptée à ses besoins en matière de prestations et l'accompagne dans ses démarches.

En matière de cotisations, il affine les organismes et gère les cotisations.

Le technicien applique les procédures de travail et de contrôle en vigueur dans son domaine d'activité. Il veille à la qualité du dossier, détecte les anomalies dans la situation de l'adhérent et alerte sur les situations particulières.



Formation : BTS SP3S, DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, Licence professionnelle des métiers de la retraite et de la prévoyance, BTS Négociation Relations Clients, BTS Management des Unités Commerciales, BTS Assistant(e) de gestion PME-PMI.

Téléconseiller

Les téléconseillers assurent le standard général de la Caisse. Ils prennent en charge l'accueil téléphonique pour le domaine Santé, Famille, Retraite et Cotisations et répondent aux questions de 1er niveau des adhérents ou des entreprises.



Formation : Titre professionnel Conseiller Relation Client à Distance BAC professionnel Accueil, BTS Négociation Relation Client, BTS Management des unités commerciales.

Chargé(e) de recouvrement

Le chargé de recouvrement contribue au recouvrement des créances entrées dans une phase précontentieuse pour un portefeuille d'adhérents (recouvrement de cotisations sociales et des autres créances).

Il assure le suivi des dossiers recouvrement et met en œuvre les procédures de recouvrement.



Formation : BAC+2 en comptabilité, assurances, gestion ou protection sociale.

Chargé(e) de clientèle

Le chargé de clientèle assure l'information et le conseil auprès des entreprises. Il représente l'organisme auprès des entreprises, des élus et des partenaires, et assure la promotion et la diffusion de l'offre de service globale de la MSA auprès des entreprises.

Il apporte son expertise dans le traitement global des dossiers dans un contexte de guichet unique : conseil lors du dossier d'affiliation, changements de statuts, cessation d'activité...



Formation : Formation supérieure type Ecole de commerce, IAE Commerce et gestion, licence de gestion, licence AES, master 2 GOPAS

Contrôleur

Le calcul des cotisations et de certaines prestations est basé sur les déclarations effectuées par les adhérents. Ce système déclaratif rend nécessaire le contrôle de la bonne application de la législation. Le contrôle permet de vérifier la régularité des déclarations, mais aussi de prévenir les erreurs et les difficultés d'application d'une réglementation souvent complexe.

Pour mener à bien cette opération, le contrôleur, agent assermenté, recherche sur le terrain les éléments permettant de vérifier, de compléter les informations utiles au traitement des dossiers. Il contribue à la bonne application de la législation, à la prévention, à la diminution des fraudes. Les contrôles favorisent l'égalité de traitement entre tous les assurés, en matière de cotisations et de prestations.



Formation : Formation supérieure comptable ou juridique

Travailleur social

Pour faire face à un problème d'ordre familial, personnel ou financier, les équipes d'intervenants sociaux de la MSA (assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale) apportent leur aide et leur écoute en toute confiance et confidentialité.



Formation : Diplôme d'Etat d'Assistant de service social, Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

Conseiller en prévention des risques professionnels

Le conseiller en prévention des risques professionnels agit auprès des professionnels du monde agricole pour renforcer la sécurité au travail, préserver la santé et réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Il se déplace au sein des entreprises pour évaluer les risques professionnels, informer sur la réglementation et envisager des solutions spécifiques. Il propose des formations adaptées aux risques les plus fréquents.



Formation : Diplôme Universitaire de gestion des risques, Maîtrise des Sciences et Techniques Identification-Analyse- Management des risques et de la sécurité, Diplôme d'ingénieur agricole.

Infirmier(e)

L'infirmier(e) dispense des soins infirmiers, préventifs ou curatifs, et contribue à la détection de problèmes d'ordre médical auprès des salariés, des exploitants et des entreprises agricoles.

Il/elle a pour mission de conduire des entretiens infirmiers de santé au travail en alternance avec les visites médicales systématiques du médecin du travail. Il/elle intervient également auprès des entreprises, en coordination avec les médecins du travail et les conseillers en prévention des risques professionnels...



Formation : Diplôme d'Etat d'infirmier(e) + Diplôme Universitaire en Santé et Sécurité au Travail.

Médecin-conseil et Dentiste-conseil

Les praticiens-conseil donnent des avis sur les demandes de prestations adressées par les assurés (exonération du ticket modérateur, pension d'invalidité, prise en charge d'actes d'auxiliaires médicaux, cures thermales).

Ils constatent les abus en matière de soins, de prescriptions d'arrêts de travail et d'application de la tarification des actes et autres prescriptions : c'est ce qu'on appelle l'Expertise médico-sociale Individuelle (EMSI).

Ils assurent une fonction de médecine sociale et contribuent à la responsabilisation des assurés vis-à-vis du système de soins.



Formation : Doctorat en médecine générale + Formation de médecin conseil.

Agent de développement social local

L'ADSL a pour missions la promotion de la santé et le bien-être des personnes sur le territoire, la contribution au développement des services dans les territoires, l'animation du réseau des délégués MSA, la conduite de projets.

Les domaines d'action de l'ADSL concernent la promotion de la santé, la parentalité, les modes d'accueil ou d'hébergement, la promotion de l'habitat adapté, le développement du lien social. Les publics visés par les actions menées sont les enfants, les jeunes, les parents et les aînés.



Formation : Master 2 dans l'un des domaines suivants : sociologie, géographie, sciences humaines, santé publique...

Médecin du travail

Le médecin du travail se préoccupe de la santé des adhérents de la MSA. Il propose une surveillance régulière, au moment de l'embauche des salariés agricoles ou lors des reprises du travail. Il réalise également des études de postes, des réunions d'éducation sanitaire et des visites sur les lieux de travail. Il participe aux réunions du CHSCT.



Formation : Doctorat en médecine générale + spécialisation en médecine du travail.

Conseiller en prévention santé

Le conseiller en prévention santé a pour mission de coordonner la mise en œuvre d'actions en matière de prévention santé : examens de santé, ateliers Peps Eurêka, Bien vieillir et nutrition, dépistages....



Formation : Master 2 Santé Publique.

Rédacteur juridique

Le rédacteur juridique prend en charge les dossiers Contentieux complexes relevant du contentieux général de la Sécurité Sociale. Il recherche les éléments de droit et de fait et apporte un conseil juridique. Il formalise les démarches argumentaires et juridiques (mémoires CRA et conclusions pour le pôle social du TGI).

Il assure la relation avec les huissiers, avocats, mandataires judiciaires et compagnies d'assurances.



Formation : Formation supérieure en droit (licence ou plus).

Je souhaite postuler

Je dépose ma candidature en ligne
sur le site jerejoinslamsa.fr

ou sur le site
de la MSA Loire-Atlantique - Vendée



L'essentiel & plus encore